



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5546>

Mardi 22 mai : Grève dans la fonction publique

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Date de mise en ligne : dimanche 13 mai 2018

Description :

Le SNES-FSU et sa fédération la FSU appellent à la grève le mardi 22 mai dans le cadre d'une large intersyndicale qui concerne toute la fonction publique.

Dans le département, l'intersyndicale appelle à un

rassemblement à 14h30 sur l'esplanade du palais ducal.

Mardi 22 mai : Grève dans la fonction publique

Pour le SNES-FSU, il est nécessaire de se mobiliser fortement le 22 mai dans les collèges, les lycées et les CIO du département pour défendre la fonction publique, le lycée, le bac et le service publique d'orientation.

SNES Dijon

Le SNES-FSU et sa fédération la FSU appellent à la grève le mardi 22 mai dans le cadre d'une large intersyndicale qui concerne toute la fonction publique.

Dans le département, l'intersyndicale appelle à un

rassemblement à 14h30 sur l'esplanade du palais ducal.

Pour le SNES-FSU, il est nécessaire de se mobiliser fortement le 22 mai dans les collèges, les lycées et les CIO du département pour défendre la fonction publique, le lycée, le bac et le service publique d'orientation.

[>](IMG/pdf/tract_22_mai_snes58.pdf "PDF - 1.2 Mo")



La Fonction publique : un investissement pour l'avenir !

MAL PAYÉ-E
MÉPRISÉ-E
PRÉCARISÉ-E
ASSEZ !
Grève le 22 mai



"La FSU n'accepte aucun recul et juge nécessaire aujourd'hui de conforter la Fonction publique et le rôle des agents."



"Pour le SNES, les personnels du second degré vont subir les conséquences de cette politique de remise en cause du service public."

Après la réforme libérale du code du travail qui affaiblit les protections des salariés du privé, le gouvernement s'attaque maintenant aux services publics et à leurs agents. Il présente unilatéralement le statut des cheminots et celui des fonctionnaires comme un frein aux évolutions et un coût qui serait insupportable dédouanant ainsi la responsabilité de l'État des sous-investissements dans les services publics. Ainsi, il prend le risque d'accroître les inégalités.

Les projets austéritaires du gouvernement pour réformer la Fonction publique visent à réduire les possibilités d'actions de l'État et des collectivités territoriales et ne prennent pas en compte les besoins exprimés par les usagers.

Les conséquences sont prévisibles :

L'abandon au secteur privé de certaines missions actuellement assurées par les agents publics. Cela n'améliorera en rien les services aux usagers et le coût sera tout aussi élevé pour eux voire plus puisqu'il s'agira de les rentabiliser. Mais bien sûr les actionnaires feront eux des bénéfices...

La mise en concurrence de services aujourd'hui assurés en partie par l'État et les collectivités : éducation, santé, transport... Ce qui n'offre aucune garantie d'amélioration des services au contraire puisqu'ils ne seront plus soutenus par l'État et ne seront plus tenus de répondre aux exigences de principes comme celui de l'égalité.

La réduction des moyens des services publics avec la suppression de 120 000 emplois dont 50 000 dans la fonction publique de l'État sur les quatre prochaines années. C'est moins de services publics: horaires d'ouverture au public encore plus limités, nouvelles fermetures de services dans les zones rurales et dans les quartiers périphériques, nouvelles dégradations des conditions de travail des agents...

La réduction des protections des agents publics : recrutements de contractuels en lieu et place de fonctionnaires, c'est réduire les principes qui font la force de la Fonction publique pour les usagers comme pour les agents : neutralité des agents publics, indépendance vis-à-vis des politiques, absence de corruption... remise en cause des garanties d'équité dans l'avancement, l'affectation ou l'évaluation par une réduction du rôle des CAP...

Dans le second degré, la politique du gouvernement conduit à **des dotations horaires des collèges qui se réduisent et à un assouplissement de la réforme qui ne règle pas les problèmes de la réforme.**

En lycée, la réforme conduit à la **destruction des séries générales** qui offraient des repères pour les élèves, à des tronc communs qui masquent des **suppressions de postes**, et à une **spécialisation précoce des élèves.**

L'examen national du **bac** avec des épreuves anonymes préparées sur la durée est transformé en **examen local, compliqué et chronophage : évaluation permanente** en première et terminale (20 à 30 épreuves), **ponds important du contrôle local** renforçant les déterminismes locaux et menaçant certaines établissements. L'accès à l'université n'est plus garanti pour les bacheliers et les CIO sont menacés.

www.dijon.snes.edu



www.fsu.fr

Télécharger le tract SNES 58 pour la journée de grève du 22 mai

Post-scriptum :

Pour aller plus loin dans l'information :

[>](IMG/pdf/4_pages_services_publics_fsu_26_4_18.pdf "PDF - 1.7 Mo")

4 pages service publics FSU

Pour informer les usagers et la population :

[>](IMG/pdf/lettre_usagers.pdf "PDF - 599.7 ko")

Lettre aux usagers de la fonction publique